https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-10-janvier-1996-relatif-a-lexercice-de-lactivite-dambulancier-des-ressortissants-des-etats-membres-de-lunion-europeenne-et-des-autres-etats-parties-a-laccord-sur-lespace-economiq/
Arrêté du 10 janvier 1996 relatif à l'exercice de l'activité d'ambulancier des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne et des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen
10/01/1996
L'arrêté décrit la procédure à suivre pour exercer la profession d’ambulancier en France. Il prévoit les modalités relatives aux épreuves et à la délivrance du CCA (Certificat de Capacité d’Ambulancier).